

**Les présentes Conditions Générales de Vente font acceptation de contrat dans le cadre des prestations de service ayant pour objectif d'accompagner, de conseiller, d'orienter les consultant.es vers la notion du mieux-être personnel et émotionnel.** Les CGV sont susceptibles d'être modifiées en raison de l'évolution législative et/ou réglementaire économique et sociale, notamment concernant la loi de la protection intellectuelle, sans que la responsabilité du prestataire JOAYIO puisse être recherchée. Il est fortement conseillé de les consulter. Toutes modifications seront applicables, dès leur publication officielle. L'utilisation des services proposés par le prestataire implique, l'acceptation pleine et entière par le client des CGV et des différentes clauses essentielles au contrat, ainsi que son aptitude morale de compréhension des données établies, d'être âgé de dix-huit ans ou plus, d'être une personne physique, d'effectuer la consultation à titre personnel et non pour le compte d'un tiers, afin de prétendre obtenir la prodigalité des compétences du prestataire JOAYIO.

**Article 1 : Dénomination :** **JOAYIO** Société Individuelle - Consultante Bien-être. Mention légale Lépante Josie, entrepreneur individuel au siège social du 29, Rue Auguste Polissard - 93140 BONDY. Immatriculation INPI sous le numéro **SIREN : 98 28 21 944**. Consultante libérale prodiguant dans le domaine du conseil et de l'accompagnement personnalisé du bien-être et d'une meilleure gestion des émotions. Coordonnées et moyens de contact de l'entreprise (information et prise de rendez-vous) : **WEBADOR** - par mail à [contact@joayio.fr](mailto:contact@joayio.fr) - par **SMS** au **06 19 21 53 89**.

**Article 2 : Charte déontologique :** Dans ma pratique individuelle et d'étude des différentes énergies de reconnexion à la reprise de confiance en soi, c'est plus de 80% de mes consultant.es en phase de réalisation, de changement et de progression personnelle, depuis 2022. Forte d'une expérience de plus de quinze ans, formatrice aux d'outils de communication pour différents utilisateurs, gestionnaire analyste - qualité et conseillère des partenariats culturels de service au sein d'une administration territoriale, je décide en 2022, de prodiguer mon savoir-être et savoir-faire pour l'accompagnement d'un public à la recherche de soutien et d'une aide pérenne, tant sur la gestion de nos propres émotions que sur l'éveil spirituel, afin d'éclairer son chemin de vie. Ayant abordé un public, pendant dix années consécutives et pour beaucoup d'entre eux sensiblement impactés par l'isolement et en recherche identitaire, c'est avec bienveillance et compassion pour mon don du service à autrui que je partage maintenant mes qualités et mes compétences ; dans le but de faire évoluer l'expression, l'existence unique que nous sommes, pour une cohésion sociale sans aucune forme de jugement personnel. J'exerce dans ce domaine, depuis 2011. Je voue un soin particulier à apporter des solutions, des réponses, une aide personnalisée et fiable aux personnes me consultant. Dans l'hypothèse où mes moyens d'actions seraient limités, j'étudie avec le/la consultant.e, la possibilité d'une orientation vers d'autres praticiens (médecine alternative, soins énergétiques...) Mon point bonus, je pratique la lecture divinatoire à l'aide d'oracles. Formuler la demande au moment de la prise de rendez-vous. Information importante : En qualité de consultante, les services proposés ne font nullement référence aux propriétés données à des sites de rencontres. JOAYIO se réserve le droit de mettre fin à une guidance à tout moment, si lors d'une séance des propos déviaient de l'ordre privé et/ou trop personnel, afin de faire respecter le caractère social d'aide et de conseil que prodigue le prestataire.

**Article 3\_Prestations/Tarifs : Accompagnement personnalisé, conseil bien-être. Mieux accueillir ses émotions et les gérer au quotidien.** Prestation de services sous la forme de réservation d'un temps d'appel téléphonique de conseils, d'écoute en fonction des besoins du consultant, depuis **WEBADOR**, par Mail à [contact@joayio.fr](mailto:contact@joayio.fr) ou par SMS au 06 19 21 53 89. Activité en évolution constante, des séances de groupe par Webinaire seront programmées annuellement pour échanger sur les thèmes et sujets préalablement définis. Une à deux séances par mois minimum. Les thématiques ayant pour contenu «Bien-être et connexion énergétique» sont en création constante pour assurer l'animation des Discussions WEB.

**Article 3.1\_Tarifs :** Prestations proposées de 45mn, 1h10mn et 1h40mn. Tarif respectif dans l'ordre croissant par module : 90€, 120€ et 160€. Le Tarif étudiant.e de 22€ pour 30mn est basée sur une étude qualitative réalisée en octobre 2023. Il est possible de définir vos besoins, avant la consultation. Les tarifs proposés font référence à une étude du marché actuel et ont été calculés avec justesse (cotisations sociales, production de communication, transmission énergétique)

Dans le cadre d'une demande de guidance en présentiel, celle-ci se déroulera exclusivement dans un espace public à

Paris(75) défini préalablement entre les deux parties. La rencontre de proximité ayant valeur à rassurer/faciliter la communication, elle est tarifée à 240€. Le prix comprend le coût du déplacement et le taux horaire d'une présence de 04h00 au minimum. Tous les domaines de vie seront abordés, en fonction des attentes du consultant.

**Article 4\_Communication/Réalisation/Confidentialité** : Communication exclusivement dans la langue française et pour tous les supports numériques téléchargeables proposés sur la base du mieux-être. Mes créations d'œuvres artistiques, mes créations personnelles de visuels sont disponibles également sous forme de «**Pensées Positives**» sur les réseaux sociaux au **pseudo JOAYIO**.

**Article 4.1\_Réalisation** : Mise en œuvre d'une guidance par appel téléphonique du consultant âgé d'au moins 18 ans. Coût de l'appel téléphonique pris en charge par le prestataire de service. Le prestataire contacte le/la consultant.e au jour et horaire du rendez-vous préalablement fixé - du mardi au vendredi. L'opérateur FREE MOBILE est utilisé pour les appels. Le prestataire ne pourra nullement être tenu pour responsable en cas de réseau ou de connexion instable.

**Article 4.2\_Confidentialité** : **Les données personnelles récoltées sont protégées par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n°2010-679) le prestataire JOAYIO s'engage à ne pas divulguer le contenu des différents échanges de sorte d'empêcher qu'ils soient déformés. Les éléments d'ordre public ne sont nullement sous la responsabilité du prestataire de service.**

**Article 5 : Offres de service/droits d'auteur** : Une offre de prestation basée sur les techniques de communication, pour du conseil, de l'évolution personnelle et spirituelle par temps d'écoute, d'échange, par créneau individuel ou de groupe pour les particuliers et les entreprises. Une production d'œuvres écrites en rapport avec le bien-être, créées et rédigées par le prestataire JOAYIO lui-même. Il se réserve le droit de propriété intellectuelle de ses œuvres identifiées par l'apposition de son logo et/ou par la mention «**Article L112-1\_Loi N°92- 597 du 01 juillet 1992**» **qui seront téléchargeables voire au format PDF**. Dans le cas d'une mise en vente commerciale non autorisée par le prestataire JOAYIO, des poursuites pénales pourraient être engagées.

**Article 6 : Propriété de résultat** : JOAYIO propose un service d'écoute, d'accompagnement personnel au cas par cas, dans le cadre d'un complément, de conseils au même titre que la pratique des médecines alternatives (soins énergétiques, séances de Shiatsu, séances d'hypnose...) La pratique de médecines douces ne peut se substituer à la médecine conventionnelle et/ou à un thérapeute certifié. Néanmoins, le prestataire s'engage à la bonne mise en œuvre de son service proposé à hauteur de sa marche de manœuvre, de ses connaissances, dans le domaine du bien-être, pour aider, accompagner ses consultant.es. En cas de litige et sans preuve contraire (manuscrite) émanant du consultant concernant le soin requis aux conseils prodigués, le prestataire de service JOAYIO ne pourra être tenu pour responsable puisque qu'il n'a pas vocation à l'obligation de résultats.

**Article 7 : Mode de paiement/Règlement** : Le client doit régler, lors de chaque prise de rendez-vous le prix total de la prestation. Modes de paiement disponible : depuis la plateforme de réservation Webador, par lien sécurisé, par virement bancaire. Un fois le paiement confirmé par le prestataire, le créneau de réservation sera validé, par retour de mail, à l'adresse indiquée par le consultant. Le paiement par chèque bancaire n'est pas accepté, du simple fait que cela engagerait un traitement administratif plus long dans le temps. L'objectif premier étant de vous permettre d'accéder rapidement aux services proposés. En contactant JOAYIO c'est que vous avez besoin de ses conseils dans un délai convenable. Besoin d'un complément d'information avant de faire son choix ? JOAYIO est disponible pour y répondre par mail à [contact@joayio.fr](mailto:contact@joayio.fr) ou par SMS au 06 19 21 53 89 - du mardi au vendredi, hors jours fériés.

**Article 7.1 : Refus de paiement** : Le client est roi. Cependant, un prestataire de service est celui qui s'engage à fournir un service contre rémunération, dès lors que les tarifs, la nature des prestations sont clairement identifiés et non illicites. Le client doit donc s'engager à honorer son règlement. Dans le cas d'un refus de paiement d'une prestation suite à un éventuel dysfonctionnement des plateformes de paiement en ligne, le prestataire JOAYIO se réservera le droit d'accepter ou de refuser tout autre engagement de service envers le dit client. Pas de pénalité applicable. Il est donc important de souligner et de mesurer que cette entreprise n'a pas valeur associative dans sa dénomination auprès de l'Institut Nationale de la

Propriété Industrielle.

**Article 8 : Rétractation/Annulation 24H avant max/Report d'une séance/Non déroulement :** Toute rétractation, annulation de demande de service doit être formulée au plus tard 24H00 avant la date du rendez-vous fixé par les deux parties. Il convient qu'un rendez-vous pris la veille pour le lendemain ne peut aucunement faire respecter la règle des 24H00 ; un report de séance dans les meilleurs délais sera alors à étudier pour satisfaire la demande initiale du client. **Une prestation qui ne peut être assurée par le prestataire par négligence ou omission volontaire du client, de la non disponibilité à la date et horaire fixée sans prouver de sa bonne foi, le client s'engage à s'acquitter du paiement de 30% du prix de base de la prestation prévue.** Il est donc conseillé de vous rapprocher au plus vite du prestataire de service JOAYIO pour trouver un accord de principe, par retour d'écrit à [contact@joayio.fr](mailto:contact@joayio.fr)

**Article 9 : Réclamation/Médiation :** Le client convient que quelque soit les fondements de sa réclamation et la procédure pour la mettre en œuvre, la responsabilité éventuelle du prestataire à l'exécution des obligations prévues sera limité à 10% du montant de la prestation facturée. La réclamation devra être formulée par écrit, afin d'être recevable pour étude auprès de son assurance de sécurité civile et professionnelle. Dans le cadre d'aucun accord amiable trouvé, la réclamation devra être portée sous la juridiction du Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny auquel dépend le prestataire JOAYIO.

**Article 10 : Durée des CGV :** Les conditions Générales de Vente sont conclues pour une durée indéterminée et entre en vigueur au moment de l'utilisation des produits, des services de conseils et d'accompagnement proposés par JOAYIO.

Édition\_27/12/2023